

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

À Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

*Affaire suivie par :*  
M. Thibaud CHAILLOU, DGS  
Courriel : [dgs@mairie-langogne.fr](mailto:dgs@mairie-langogne.fr)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et L.2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie de Langogne (salle du conseil municipal, 2<sup>ème</sup> étage) le :

**MARDI 30 AVRIL 2024 à 18 heures 00**

Selon l'ordre du jour suivant :

- I. Appel nominatif des conseillers et vérification du quorum ;
- II. Ouverture de la séance ;
- III. Désignation du secrétaire ;
- IV. DÉLIBÉRATIONS :
  - 1°) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mars 2024 ;
  - 2°) Commande publique – Conventions de mandat – Délégation de maîtrise d'ouvrage avec la DIR Massif Central dans le cadre des travaux de rénovation de la RN88 dans la traversée de Langogne et co-financement de l'opération
  - 3°) Urbanisme – Documents d'urbanisme - Débat sur les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable dans la cadre de la révision du Plan Local d'urbanisme Intercommunal
  - 4°) Domaine et patrimoine – Acquisitions – Achat d'une fraction des parcelles ZL 176 et ZL 65
  - 5°) Domaine et patrimoine – Aliénations - Vente des parcelles ZC 310 et ZC 311 et des fractions des parcelles ZC 299 et ZC 301 renumérotées ZC 326 et ZC 327 à la SCI SATOM – annule et remplace
  - 6°) Domaine et patrimoine – Gestion du domaine privé communal – Modification de l'état descriptif de division de l'immeuble et vente de lots nouvellement créés par prélèvement sur les parties communes de l'immeuble situé 35, avenue de la gare à Langogne.
  - 7°) Domaine et patrimoine – Acquisition – Echange de fractions des parcelles AI 657 et AI 593 avec Mme Christine JUROT
  - 8°) Finances locales – Décisions budgétaires – Fixation du loyer du local situé 15, Boulevard des capucins
  - 9°) Finances locales – Décisions budgétaires – Conventions tripartites de dépotage avec la SAUR et plusieurs entreprises
  - 10°) Fonction publique Territoriale – Contractuels – Création d'emplois saisonniers non-permanents
  - 11°) Finances locales – Subvention – Plan de financement relatif à la sectorisation et la télégestion des infrastructures AEP au titre de la DSIL
- V. Compte-rendu des décisions du maire prises par délégation du conseil municipal ;
- VI. Questions de fin de séance

Vous trouverez joints à cette convocation la note de synthèse ainsi que les différentes annexes. Par ailleurs, en application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales, je vous précise que les dossiers relatifs aux points examinés à l'ordre du jour peuvent être consultés dans le bureau du DGS de la Ville de Langogne, M. Thibaud CHAILLOU, sur rendez-vous.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, tout conseiller voulant intervenir lors des questions diverses devra déposer sa ou ses questions par écrit à l'accueil de la mairie ou l'envoyer par courriel à l'adresse [dgs@mairie-langogne.fr](mailto:dgs@mairie-langogne.fr) avant 17h00 le lundi 29 avril 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le 23 avril 2024,

Le Maire,

Marc OZIOU

